

REGLEMENT RUN COLOR – MINI RUN

Art 1 : La Run Color Bar et la Mini Run sont organisées par la Ville de Bar-sur-Aube. Ces courses ne sont pas chronométrées, un certificat médical n'est pas nécessaire. La Run Color est ouverte aux enfants à partir de 8 ans. La Mini Run est accessible aux enfants jusqu'à 12 ans et est obligatoire pour les moins de 8 ans.

Art 2 : Tout participant de la Run Color de moins de 12 ans doit être accompagné obligatoirement d'un adulte ayant complété un bulletin d'inscription. Les deux inscriptions doivent nous être transmises ensemble.

Art 3 : Le nombre de dossards est limité à 300 pour la Run Color et 100 pour la Mini Run.

Art 4 : L'inscription ne sera validée qu'à compter de l'encaissement du règlement et de la vérification des bulletins.

Art 5 : Aucune annulation d'inscription, remboursement ou transfert d'inscription n'est possible. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Art 6 : Les vélos, engins à roulettes et/ou motorisés et les poussettes sont formellement interdits sur le parcours, hormis ceux de l'organisation.

Art 7 : Les organisateurs dégagent leur responsabilité pour tous vols, accidents, dommages matériels et corporels pouvant survenir avant, pendant et après cette épreuve.

Art 8 : En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art 9 : Tout inscrit autorise les organisateurs à utiliser son image ou celle de l'enfant inscrit, sans aucune rémunération ni restriction et pour une durée illimitée.

Art 10 : Une assistance médicale sera présente sur le parcours. Aucun débordement ou comportement pouvant nuire au bon déroulement de l'épreuve ne sera toléré.

Art 11 : Le départ et l'arrivée des deux courses ont lieu le samedi 30 août 2025 à partir de 14h30 dans le parc de la Gravière.

Le parcours de la Run Color se composera d'une boucle unique de 5Km environ et celui de la Mini Run d'une boucle d'un km environ.

Art 12 : Le dossard devra être porté pendant toute la course. L'organisation décline toute responsabilité pour les coureurs sans dossard.

Art 13 : Le package comprenant : le T-shirt, un sachet de poudre, une paire de lunettes de protection et une bouteille d'eau est à retirer sur place le samedi 30 août 2025 dans le parc de la gravière à partir de 13h30. Inscriptions possibles sur place à partir de 13h30 dans la limite des places disponibles.

Art 14 : Sécurité parcours : le parcours est protégé par des signaleurs. Un poste de secours se tiendra au niveau de la zone de départ et d'arrivée. Le service médical et les secouristes sont habilités à mettre hors course tout(e) concurrent(e) paraissant inapte à poursuivre l'épreuve. Les participants disposent d'un temps maximum d'1h pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée.

Art 15 : La course n'étant pas chronométrée il n'y a pas de classement ni de récompenses pour les premiers arrivés.

Art 16 : Les coureurs déguisés participants devront respecter les bonnes mœurs en matière de déguisement. Ainsi, les personnes faisant apparaître un caractère racial, antisémite ou inapproprié seront immédiatement exclues de la manifestation.



Samedi 30 août 2025 6^{ème} Run Color à Bar-sur-Aube

N°
DOSSARD

BULLETIN D'INSCRIPTION

A imprimer, compléter et renvoyer avant le **22 août 2025** accompagné du règlement à l'ordre de trésor Public à:
Mairie de Bar -sur-Aube – Place Carnot 10200 Bar-sur-Aube – 03.25.27.57 46

PARTICIPE à : Run Color ☐ Mini Run ☐

NOM : Prénom :

Adresse(complète) :

.....

N°deTel : Mail :

Année de naissance : Sexe : ☐ F ☐ M

PARTICIPATION (1 bulletin par personne)

A l'enregistrement, il sera fourni aux participants un sachet de poudre, une paire de lunettes de protection ainsi qu'un tee-shirt blanc et une bouteille d'eau

- Run Color : 12€ - participation individuelle (à partir de 8 ans) les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagné par un adulte inscrit
- Mini Run : 8 €

ACCORD PARENTAL (à remplir pour tout mineur)

Je soussigné(e) (Nom, prénom, adresse).....

.....

.....

- certifie sur l'honneur être le représentant légal ou le tuteur du mineur(e) ci-dessus inscrit dans la rubrique « participant » - autorise ce mineur à participer à la course Run Color à Bar-sur-Aube du 30 août 2025.

- accepte, en cas de nécessité, que des mesures médicales d'urgence puissent être prises sur sa personne - décharge de toute responsabilité les organisateurs de la Run Color Bar sur Aube, concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toutes dégradations du site pouvant lui être imputés

FIN DES INSCRIPTIONS SUR PLACE à 14h30 (suivant les places disponibles) !

Inscrivez-vous en ligne sur le site de notre partenaire « www.le-sportif.com »

J'accepte le présent règlement de l'épreuve et certifie exacts les renseignements ci-dessus

Date :

Signature :